

DESS qualifiant enseign. second, français langue d'enseignement - 1777

RESPONSABLE :

Jean-Marc Nolla
819 762-0971 poste 2593

SCOLARITÉ :

30 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Ce programme permettra aux titulaires d'un baccalauréat disciplinaire dans le domaine du français, langue d'enseignement, et ayant un lien d'emploi attesté avec un centre de services scolaire d'acquies des connaissances dans le domaine de la pédagogie, de la didactique du français et de la formation en milieu de pratique. De plus, le programme vise le développement des treize compétences identifiées dans le Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante (MEQ, 2020), en vue de l'obtention du brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation du Québec. À la lumière de la recherche récente en sciences de l'éducation, les étudiantes et étudiants dans ce programme s'initieront aux méthodes d'intervention dans le milieu de l'enseignement et seront appelés à mettre en place les stratégies pédagogiques et didactiques pertinentes en classe. Ils seront encouragés à assurer le suivi nécessaire à leur déploiement adéquat afin de garantir aux élèves un enseignement de qualité et à analyser leur pratique professionnelle de façon systématique, en s'engageant activement dans un processus de développement professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

ÉTUDES AU QUÉBEC

Être titulaire d'un baccalauréat dans la discipline ou dans une discipline connexe, et avoir cumulé minimalement l'équivalent de 45 crédits de cours de premier cycle pertinents à la discipline à enseigner au secondaire, soit le français langue d'enseignement, avec une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3.

S'agissant d'une discipline à enseigner au secondaire, un comité de sélection s'assurera de la pertinence et de la qualité de la formation dans le domaine du français langue d'enseignement.

Avoir un lien d'emploi actuel et attesté* dans la discipline concernée dans un établissement d'enseignement secondaire reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec, et être recommandé par un employeur s'engageant à fournir un accompagnement pendant le cheminement dans le DESS.

Avoir cumulé l'équivalent de plus d'une année d'enseignement à temps plein (plus de 200 jours) dans l'ordre d'enseignement et dans la discipline d'enseignement concernés et pouvoir attester de l'expérience cumulée à l'aide de documents officiels**.

Tous les candidats et candidates doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT. Ceux et celles détenant déjà un grade d'une université francophone sont exemptés de se soumettre à un test de français lors de leur admission.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être détentrice ou détenteur d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, selon le système LMD, un BAC+4) dans la discipline ou dans une discipline connexe, réussi avec une moyenne d'au moins 12/20, ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission. La candidate ou le candidat doit avoir réussi un minimum de 45 crédits de cours de premier cycle pertinents à la discipline à enseigner au secondaire, soit le français, langue d'enseignement.

S'agissant d'une discipline à enseigner au secondaire, un comité de sélection s'assurera de la qualité de la formation dans le domaine du français langue d'enseignement.

Avoir un lien d'emploi actuel et attesté* dans la discipline concernée dans un établissement d'enseignement secondaire reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec, et être recommandé par un employeur s'engageant à fournir un accompagnement pendant le cheminement dans le DESS.

Avoir cumulé l'équivalent de plus d'une année d'enseignement à temps plein (plus de 200 jours) dans le système scolaire québécois, dans l'ordre d'enseignement et dans la discipline d'enseignement concernés et pouvoir attester de l'expérience cumulée à l'aide de documents officiels**.

L'étude comparative du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) sera exigée de toutes les candidates et tous les candidats qui ont réalisé des études de premier cycle universitaire à l'extérieur du Québec.

Tous les candidats et candidates doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT. Ceux et celles détenant déjà un grade d'une université francophone sont exemptés de se soumettre à un test de français lors de leur admission.

* Attestation d'expérience pertinente au sein d'un établissement scolaire québécois (rémunérée).

** Contrats émis par un CSS ou un établissement d'enseignement; relevés produits par un CSS ou un établissement d'enseignement et servant au classement salarial; relevé de participation de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, etc.

PLAN DE FORMATION :

Session 1

EPIG2	Test diagnostique de français (2e cycle) (0 cr.) *
DID8111	Didactique du français : grammaire et orthographe au secondaire (3 cr.) *
EDU7101	Introduction à la profession enseignante (3 cr.) *

Session 2

EDU2113	Fondements et stratégies d'intervention en gestion de classe (3 cr.) *
FRA1148	Rédaction du compte rendu critique (1 cr.) *
STA7202	Stage en enseignement au secondaire et séminaires I : État du développement des compétences professionnelles (1 cr.) (EDU7101) *

Session 3

DID7411	Didactique du français : lecture et écriture au secondaire (3 cr.) *
EDU7102	Développement de l'adolescent et agir enseignant (3 cr.) *

Session 4

DID7401	Planification et évaluation des apprentissages en français au secondaire (2 cr.) *
DID8311	Didactique de l'oral et travail enseignant (3 cr.) *
EDU7400	Planification et évaluation des apprentissages (1 cr.) *

Session 5

DID7501	La compétence numérique en classe de français au secondaire (2 cr.) *
EDU7500	Compétence numérique pour l'enseignement (1 cr.) *
STA7501	Stage en enseignement au secondaire et séminaires II : Pratique accompagnée (2 cr.) (STA7202) *

Session 6

EDU7004	Difficultés d'enseignement et d'apprentissage en français au secondaire (3 cr.) *
---------	---

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours DID7411, la personne étudiante doit avoir réussi le cours DID8111. Le cours EDU2113 doit être suivi en concomitance avec le stage I, soit le cours STA7202.

MODALITÉS RELATIVES AU TEST DE CERTIFICATION EN FRANÇAIS ÉCRIT POUR L'ENSEIGNEMENT (TECFÉE)

Test diagnostique (Épigram 2) :

Au premier trimestre de son admission dans le programme, la personne étudiante est tenue de passer un test diagnostique de compétence linguistique (Épigram 2) qui devrait permettre d'identifier, le cas échéant, ses difficultés en français et, ainsi, orienter le développement de sa compétence.

Quel que soit le résultat obtenu lors de la passation du test diagnostique, la personne étudiante a l'obligation de suivre le cours FRA1148 Rédaction du compte rendu critique, à la fin de la deuxième session de son programme (10 crédits ou l'équivalent) et selon la programmation déterminée par le comité de programme. Ce cours d'un crédit est hors programme.

La personne étudiante n'ayant pas respecté l'obligation de suivre le cours FRA1148 tel que précisé précédemment ne sera pas recommandée pour une passation du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE).

Test de certification (TECFÉE) :

Au plus tôt, à la fin de la deuxième session d'études (10 crédits ou l'équivalent) et avec l'autorisation de la direction du programme, la personne étudiante s'inscrit à une première passation du test de certification des compétences linguistiques. Cette première passation est obligatoire. Si les deux volets du test (rédaction et code linguistique) sont réussis, la personne étudiante poursuit normalement son programme.

Le seuil de réussite fixé pour chacun des deux volets du test est de 70 %.

La personne étudiante ayant échoué au test de certification des compétences linguistiques devra suivre le cours de mise à niveau FRA2241 Grammaire du français avant de pouvoir être recommandée par la direction du programme pour une autre passation du test de certification.

Dans le cas d'un deuxième échec du test de certification, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre un second cours de mise à niveau en français écrit choisi dans la banque de cours offerts à l'UQAT (FRA2242 Rédaction et révision de textes; FRA1125 Orthographe; FRA1126 Ponctuation, syntaxe et vocabulaire).

Il y a trois passations annuelles du TECFÉE.

À moins de circonstances exceptionnelles, toutes les passations doivent avoir lieu dans les locaux réservés à cet effet aux dates fixées par la direction du programme en collaboration avec le Centre d'évaluation du rendement en français (CÉFRANC). L'autorisation de la direction du programme est requise pour chacune d'entre elles.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Ce programme de DESS possède plusieurs conditions d'admission spécifiques. Remplies, elles permettent à l'étudiante ou à l'étudiant d'accéder à la plus brève voie vers le brevet d'enseignement. Il s'agit, en soi, d'une reconnaissance implicite de l'expérience, académique et professionnelle, de l'étudiante ou de l'étudiant. Conséquemment, aucune autre forme de reconnaissance d'acquis sur la base expérimentielle ne sera consentie dans le cadre de ce programme.

Pour qu'un cours effectué hors établissement soit reconnu à l'étudiante ou à l'étudiant, il doit avoir été réalisé dans les dix dernières années, et l'étudiant ou l'étudiante doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 (B).

Les personnes étudiantes sont encouragées à déposer toute demande de reconnaissance d'acquis (équivalence de cours) le plus tôt possible, et au moins un mois avant le début de leur inscription dans le ou les cours concernés, afin qu'elle puisse être analysée.

Les cours STA7202 Stage en enseignement au secondaire et séminaires I : état du développement des compétences professionnelles (1 cr.) et STA7501 Stage en enseignement au secondaire et séminaires II : pratique accompagnée (2 cr.) ne peuvent faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis.

NOTES :

MODALITÉS RELATIVES AUX STAGES

Les stages doivent être réalisés avec un seuil minimum de 70 % de tâche dans la discipline du français, langue d'enseignement.

Pour le premier stage, selon la réalité de l'étudiante ou de l'étudiant :

- (1) un contrat d'engagement à temps plein ou à temps partiel (70 % de tâche ou plus en français, langue d'enseignement) avec un centre de services scolaire entraîne une prise en charge totale de la classe pour une période de 5 jours ouvrables consécutifs;
- (2) un contrat d'engagement de 60 à 69 % en français, langue d'enseignement, entraîne une prise en charge de 7 jours ouvrables consécutifs;
- (3) un contrat d'engagement de 40 à 59 % en français, langue d'enseignement, entraîne une prise en charge de 9 jours ouvrables consécutifs;
- (4) un contrat d'engagement de 20 à 39 % en français, langue d'enseignement, entraîne une prise en charge de 12 jours ouvrables consécutifs;
- (5) une étudiante ou un étudiant qui obtient un contrat de moins de 20 % en français, langue d'enseignement, ou qui fait de la suppléance occasionnelle, ou encore qui est sans contrat d'engagement en enseignement de la discipline du français, langue d'enseignement, obtient nécessairement un placement de stage avec une ressource enseignante associée et nécessite une prise en charge progressive totalisant une période de 5 jours ouvrables consécutifs.

Pour le deuxième stage, selon la réalité de l'étudiante ou de l'étudiant :

- (1) un contrat d'engagement à temps plein ou à temps partiel (70 % de tâche ou plus en français, langue d'enseignement) avec un centre de services scolaire entraîne une prise en charge totale de la classe pour une période de 10 jours ouvrables consécutifs;
- (2) un contrat d'engagement de 60 à 69 % en français, langue d'enseignement, entraîne une prise en charge de 14 jours ouvrables consécutifs;

- (3) un contrat d'engagement de 40 à 59 % en français, langue d'enseignement, entraîne une prise en charge de 17 jours ouvrables consécutifs;
- (4) un contrat d'engagement de 20 à 39 % en français, langue d'enseignement, entraîne une prise en charge de 25 jours ouvrables consécutifs;
- (5) une étudiante ou un étudiant qui obtient un contrat de moins de 20 % en français, langue d'enseignement, ou qui fait de la suppléance occasionnelle, ou encore qui est sans contrat d'engagement en enseignement de la discipline du français obtient nécessairement un placement de stage avec une ressource enseignante associée et nécessite une prise en charge progressive totalisant une période de 10 jours ouvrables consécutifs.

DID7401**Planification et évaluation des apprentissages en français au secondaire**

Objectifs : Planifier des séquences didactiques intégrant des moyens d'évaluation pertinents. Concevoir, analyser et critiquer des outils d'évaluation relatifs aux compétences disciplinaires Lire, Écrire et Communiquer oralement. Étudier différentes façons de donner de la rétroaction et d'évaluer les apprentissages des élèves dans le contexte des compétences disciplinaires Lire, Écrire et Communiquer oralement. Se familiariser avec la recherche contemporaine portant sur l'évaluation en français, langue d'enseignement. Acquérir des connaissances docimologiques fondamentales en lien avec l'évaluation en français, langue d'enseignement.

Contenu : Cadres ministériels relatifs à l'évaluation des apprentissages en français, langue d'enseignement. Situation d'apprentissage et d'évaluation, et séquence didactique. Le genre textuel comme « point nodal de la programmation didactique en français ». Évaluation de la compétence Écrire : critères d'évaluation; principes de correction de textes; types de commentaires; typologies d'erreurs; modes de correction alternatifs; retour sur les copies corrigées. Évaluation de la compétence Lire : modes et outils d'évaluation de la capacité à comprendre, à interpréter, à porter un jugement critique et à réfléchir à sa pratique de lecteur. Évaluation de la compétence Communiquer oralement : critères d'évaluation; conservation de traces; modes d'évaluation (portfolio, journal de bord, grilles d'observation, entrevues, etc.). Éléments de docimologie appliqués à la discipline français, langue d'enseignement: types d'évaluation, biais cognitifs, validation de questions ou d'épreuves, traitement statistique des résultats.

DID7411**Didactique du français : lecture et écriture au secondaire**

Objectifs : Connaître les visées du Programme de formation de l'école québécoise quant à la lecture et à l'écriture au secondaire. Maîtriser les genres et les modes de discours retenus par les programmes ainsi que leurs caractéristiques. Savoir les utiliser pour l'enseignement du français au secondaire. Analyser les théories et les processus de la lecture dans une perspective didactique. Connaître les approches, les méthodes et les dispositifs didactiques permettant de former les élèves du secondaire à lire, comprendre, interpréter et apprécier des textes variés. S'approprier le paradigme de la multimodalité en contexte numérique et l'intégrer dans les activités de formation en lecture, écriture et communication orale. Adopter une démarche didactique tenant compte des processus cognitifs et métacognitifs impliqués dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au secondaire. Planifier et analyser des situations

d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, en tenant compte des caractéristiques des textes à faire lire et à faire écrire; du contexte; des apprentissages visés; des besoins des élèves; des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, etc. Connaître les principales difficultés des adolescentes et adolescents dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au secondaire; adapter ses interventions; mettre en œuvre des moyens de remédiation. Connaître et analyser de manière critique le matériel didactique et les didacticiels susceptibles d'être mobilisés dans l'enseignement de la lecture et de l'écriture au secondaire. Se familiariser avec les travaux de recherche en didactique du français et les investir dans sa pratique professionnelle.

Contenu : Programme de formation et documents ministériels (structure et contenus). Genres et modes de discours retenus par le Programme de formation de l'école québécoise et leurs structures principales; familles de situations les concernant; séquences textuelles. Caractéristiques des types de textes enseignés au secondaire. Courants de l'enseignement de la lecture et de l'écriture au Québec. Théories, modèles et processus de la lecture et de l'écriture. Rapport à la lecture et à l'écriture des adolescentes et adolescents. Gestes professionnels et postures d'enseignement de la lecture et de l'écriture. Approches, méthodes et dispositifs d'enseignement favorisant le développement des compétences en lecture et en écriture, ainsi que la motivation et l'engagement. Lecture littéraire, sujets-lecteurs et communautés interprétatives. Enjeux de la lecture et de l'écriture en contexte numérique. Intégration du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Enjeux de la lecture et de l'écriture en contexte multimodal. Critères pour la planification d'un programme de lectures. Planification et analyse de situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Spécificités de l'évaluation des apprentissages en lecture et en écriture. Enjeux de la différenciation pédagogique pour les apprentissages en lecture et en écriture. Matériel didactique et didacticiels pour l'enseignement et l'apprentissage du français. Difficultés du public adolescent dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. La didactique du français comme champ scientifique.

DID7501**La compétence numérique en classe de français au secondaire**

Objectifs : Découvrir comment mettre à profit les dimensions de la compétence numérique pour l'enseignement-apprentissage du français, langue d'enseignement : 1) agir en citoyenne ou citoyen éthique à l'ère du numérique; 2) développer et mobiliser ses habiletés technologiques; 3) exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage; 4) développer et mobiliser sa culture informationnelle; 5) collaborer à l'aide du numérique; 6) communiquer à l'aide du numérique; 7)

produire du contenu avec le numérique; 8) mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés; 9) adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation; 10) résoudre une variété de problèmes avec le numérique; 11) développer sa pensée critique à l'égard du numérique; 12) innover et faire preuve de créativité avec le numérique. Poursuivre le développement de sa compétence numérique. Se familiariser avec la recherche contemporaine portant sur l'intégration du numérique en français, langue d'enseignement.

Contenu : Étude et expérimentation de diverses fonctions du numérique pour faire développer les compétences disciplinaires en français au secondaire. Littérature médiatique multimodale. Compétence informationnelle. Compétence technolittéraire. Découverte et analyse d'outils numériques ayant un fort potentiel pédagogique ou didactique. Genres numériques. Classe inversée. Recherche contemporaine en didactique du français prenant en compte l'intégration du numérique.

DID8111**Didactique du français : grammaire et orthographe au secondaire**

Objectifs : Interroger les liens entre la linguistique et la didactique de la grammaire et de l'orthographe. Étudier les principales approches en didactique de la grammaire (phrastique et textuelle) et de l'orthographe. Connaître et mettre à l'essai des dispositifs didactiques éprouvés. Analyser le traitement de l'orthographe et de la grammaire dans le Programme de formation de l'école québécoise (français, langue d'enseignement, au secondaire). Intégrer des pratiques didactiques liées à la grammaire et à l'orthographe dans des séquences didactiques. Faire l'analyse critique du traitement de la grammaire et de l'orthographe dans du matériel scolaire.

Contenu : Didactique de la grammaire et disciplines contributives. Transposition didactique. Progression des apprentissages. La didactique de la grammaire (phrastique et textuelle) et de l'orthographe à la lumière des théories cognitiviste et constructiviste. Transfert des apprentissages et didactique de la grammaire (phrastique et textuelle), et de l'orthographe. Approches d'enseignement et dispositifs didactiques : dictées métacognitives; atelier de négociation graphique; démarche active de découverte en grammaire; stratégies de révision et de correction, etc. Activités en grammaire (phrastique et textuelle) : typologie, approches et critiques. L'enseignement-apprentissage de la grammaire (phrastique et textuelle) et de l'orthographe dans le Programme de formation de l'école québécoise, et la Progression des apprentissages au secondaire – Français, langue d'enseignement. Analyse critique de matériel scolaire.

DID8311**Didactique de l'oral et travail enseignant**

Objectifs : Connaître les visées du Programme de formation de l'école québécoise en matière d'enseignement de l'oral. Caractériser les dimensions communicationnelle, linguistique et paralinguistique de la compétence à communiquer oralement. Acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires au développement de la compétence à communiquer oralement chez les élèves. Distinguer l'oral comme objet d'enseignement et l'oral comme moyen d'enseignement. Caractériser les genres oraux à enseigner : oral réflexif, oral pragmatique, etc. Connaître les déclencheurs de parole pour stimuler le travail de l'oral spontané en classe. Connaître les différents processus cognitifs et métacognitifs dans les actes de parole et d'écoute. Connaître les approches actuelles en enseignement de l'oral au secondaire. Planifier, sous forme de séquences didactiques, des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de l'oral en lien avec les autres composantes du français (lecture et écriture). S'approprier des stratégies de production et de compréhension orales nécessaires pour les élèves et pour la ressource enseignante dans l'exercice de son travail. Faire l'analyse critique du matériel didactique en enseignement de l'oral. Prendre conscience de la parole de l'enseignante ou de l'enseignant comme étayage privilégié entre la personne formatrice et les élèves.

Contenu : La compétence à communiquer oralement dans le programme de français de l'école québécoise. L'oral comme facteur de réussite scolaire et d'intégration sociale. Les dimensions de la compétence à communiquer oralement et les savoirs, savoir-faire et savoir-être s'y rattachant. L'oral à apprendre et l'oral pour apprendre. Les statuts de l'oral : spontané, préparé et réflexif. L'oral pragmatique et les actes de parole. Les processus cognitifs et métacognitifs dans les actes de parole et d'écoute. Stratégies d'écoute. Les approches actuelles en enseignement de l'oral. Interventions didactiques (stratégies de production et de compréhension orales) en enseignement et en évaluation de l'oral. L'atelier formatif. Matériel didactique en enseignement-évaluation de l'oral. La parole de la ressource enseignante pour étayer les apprentissages des élèves.

EDU2113**Fondements et stratégies d'intervention en gestion de classe**

Objectifs : Comprendre l'évolution du concept de gestion de classe. Connaître différents modèles et stratégies d'intervention dans le but de développer des habiletés en rapport avec l'organisation de l'environnement d'apprentissage, le soutien à l'apprentissage, la socialisation, de même que, la motivation et la gestion disciplinaire.

Contenu : Survol historique. Fondements de la gestion de classe. Modèles pratiques et théoriques de la gestion de classe. Styles de gestion de classe. Principales composantes de la gestion de classe et leur mise en application. Organisation de la classe (règles de conduite, aménagement, gestion du temps, routines, transitions, groupement des élèves). Instauration et maintien d'un climat de classe favorable aux apprentissages et à la socialisation des élèves. Différenciation pédagogique (processus, structure, contenu, évaluation). Gestion des apprentissages (styles d'apprentissage). Intervention pédagogique (modèle CLASSE). La motivation à apprendre (théories motivationnelles, vécu scolaire, la démotivation et le désengagement). Intervention sur les comportements perturbateurs et le renforcement positif pour favoriser l'adoption de bons comportements. La résolution de problèmes. L'intervention en situation de crise. L'intégration des technologies de l'information et des communications dans la gestion de classe et la planification de l'enseignement.

EDU7004

Difficultés d'enseignement et d'apprentissage en français au secondaire

Objectifs : Cerner les spécificités de l'enseignement du français aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage, et ce, par la recension et l'analyse critique d'écrits spécialisés. Se familiariser avec les contenus des documents ministériels à l'égard de l'enseignement de l'écriture, de la lecture et de l'oral en français au secondaire. Cerner les orientations préconisées en intégration-inclusion scolaire pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage. S'approprier les fondements de la didactique de la lecture, de l'écriture et de l'oral. Approfondir ses connaissances sur la gestion de la motivation chez les élèves et savoir en tenir compte en intervention. Élaborer un modèle opérationnel initial d'évaluation-intervention en prenant appui sur l'ensemble des savoirs spécialisés recensés.

Contenu : Caractéristiques des élèves du secondaire présentant des difficultés d'apprentissage en français; connaissance du programme ministériel du français au secondaire; spécificités de l'intervention pédagogique adaptée en français et analyse de situations didactiques; modèles théoriques et méthodologiques du traitement du langage oral et écrit au secondaire; processus cognitifs en jeu dans la lecture-écriture; gestion de la motivation des élèves dans le processus de lecture-écriture-oral; transition primaire-secondaire et intervention adaptée en matière de retards scolaires; sommaire des recherches relatives aux difficultés d'apprentissage en lecture-écriture et en oral.

EDU7101

Introduction à la profession enseignante

Objectifs : Développer sa

représentation des pratiques et des valeurs qui guident la profession enseignante au secondaire. Comprendre et intégrer l'ensemble des compétences professionnelles afin d'amorcer la conception de son projet de développement professionnel. Prendre connaissance et s'approprier le programme de formation de l'école québécoise du secondaire. Se sensibiliser aux défis de l'heure dans le domaine de l'enseignement.

Contenu : Représentation personnelle de la profession enseignante à l'école secondaire : les valeurs qui guident la profession enseignante; agir éthique vis-à-vis des élèves, des collègues, des parents et des partenaires de la communauté. Référentiel des compétences professionnelles : les compétences professionnelles; développement et maîtrise des compétences professionnelles au terme de la formation initiale et continue. Rôle de première ligne de l'enseignante ou de l'enseignant en tant que médiatrice ou médiateur entre les élèves qui apprennent et le contenu du programme de formation de l'école québécoise. Défis de l'heure dans le domaine de l'enseignement : problématiques et mythes en lien avec l'enseignement, l'apprentissage et la réussite des élèves.

EDU7102

Développement de l'adolescent et agir enseignant

Objectifs : Prendre conscience des mécanismes du développement de l'adolescente ou de l'adolescent. Comprendre ce processus dans les différentes sphères de la vie à l'adolescence et cerner l'importance de l'école comme agent d'accompagnement et de socialisation. Proposer un cadre de référence fonctionnel pour mieux soutenir le processus d'enseignement-apprentissage au secondaire.

Contenu : Le développement et les changements qui interviennent à l'adolescence et qui ont un impact sur le fonctionnement intellectuel, le jugement moral et le comportement social. Problématiques liées au développement du concept de soi, à la réussite scolaire, aux relations avec les autres et au développement des valeurs dans une société en constant changement. L'incidence de ces changements sur le processus d'enseignement-apprentissage. L'école secondaire comme un puissant agent de socialisation, d'intégration sociale et pour le choix de carrière.

EDU7400

Planification et évaluation des apprentissages

Objectifs : Acquérir les concepts de base de la planification d'activités d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Prendre en compte l'évaluation des apprentissages dans sa planification didactique. Comprendre les principaux concepts, approches, règles et politiques de la mesure et de l'évaluation des apprentissages. S'approprier la

démarche évaluative. Analyser et prendre position par rapport aux enjeux pédagogiques, politiques, administratifs et éthiques de la mesure et de l'évaluation scolaire. Recherche, questions et paradigmes contemporains dans le domaine de l'évaluation des apprentissages.

Contenu : Processus de planification pédagogique à court, moyen et long terme. Temps d'enseignement et temps pédagogiques. Mesure et évaluation. Différenciation pédagogique en évaluation. Démarche évaluative (planifier, collecter, interpréter, juger, décider, communiquer). Politique de l'évaluation et cadres d'évaluation des apprentissages. Pratiques évaluatives traditionnelles. Réforme et évaluation en situation authentique (tâches, portfolio, autoévaluation, coévaluation, rétroaction, régulation). Des objectifs aux compétences. Notation. Bulletin. Collaboration avec les parents. Enjeux éthiques de la mesure et de l'évaluation en contexte scolaire. Recherche contemporaine en évaluation des apprentissages.

EDU7500

Compétence numérique pour l'enseignement

Objectifs : Se familiariser avec les enjeux concernant l'utilisation du numérique à l'école. Connaître les orientations ministérielles relatives à la compétence numérique et à l'intégration du numérique au secondaire. Identifier l'apport du numérique en contexte scolaire. Développer un regard critique sur le numérique et son utilisation.

Contenu : Numérique et littératie : littératie numérique, littératie médiatique, littératie médiatique multimodale. Compétence informationnelle. Enjeux contemporains associés à l'utilisation du numérique (sécurité informatique, utilisation éthique du numérique, cyberintimidation, etc.). Historique de l'intégration du numérique en contexte scolaire. Typologie des outils numériques. Cadre de la compétence numérique. Modèles d'intégration du numérique en contexte scolaire (modèle SAMR, modèle TPACK, modèle de Raby, etc.).

FRA1148

Rédaction du compte rendu critique

Objectifs : Connaître la nature et les fonctions du compte rendu critique. Identifier et pratiquer la méthodologie du compte rendu critique. Développer des stratégies d'écoute d'un texte oral. Consolider ses techniques de prise de notes. Développer des stratégies d'organisation de l'information et de résumé informatif. S'habiller à utiliser l'information d'un point de vue critique. Rédiger un compte rendu critique.

Contenu : Compte rendu critique comme genre textuel : texte et contexte. Méthodologie du compte rendu critique. Choix et organisation de l'information. Qualités du compte rendu critique (critique interne et externe). Stratégies d'écoute. Techniques de prise de notes. Résumé de texte. Opinions et valeurs.

STA7202

Stage en enseignement au secondaire et séminaires I : État du développement des compétences professionnelles

Objectifs : Connaître l'ensemble des aspects du travail enseignant et des collaborations professionnelles au sein de l'équipe-matière et de l'équipe-école. Développer des attitudes et des habiletés favorisant ces collaborations. S'initier à l'enseignement de sa discipline en s'appropriant progressivement les fondements de la didactique de sa discipline d'enseignement, plus particulièrement en ce qui concerne la planification d'activités d'enseignement-apprentissage. Développer les compétences professionnelles concernant, d'une part, la gestion efficace de la classe et des comportements, et d'autre part, le sens de l'éthique professionnelle. S'engager activement dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle, d'autorégulation de ses apprentissages et de ses gestes professionnels.

Contenu : Prise en charge continue de la classe pour une période minimale de 5 jours ouvrables. Séminaires structurés autour d'ateliers thématiques intégrés aux pratiques enseignantes réalisées lors de la prise en charge du ou des groupes-classes : travail enseignant au quotidien; collaborations professionnelles au sein de l'équipe-matière et de l'équipe-école; fondements didactiques disciplinaires; modèles d'interventions différenciées auprès des élèves; regards croisés en gestion efficace de la classe et des comportements, et éthique professionnelle; pratique réflexive et autorégulation des apprentissages. Observation de sa pratique et bilan initial du développement de ses compétences professionnelles.

STA7501

Stage en enseignement au secondaire et séminaires II : Pratique accompagnée

Objectifs : Poursuivre le développement de ses compétences professionnelles en milieu scolaire secondaire québécois initié lors du premier stage. Approfondir ses habiletés en enseignement liées à sa discipline, tant sur le plan de la planification de situations d'apprentissage et d'évaluation et de séquences d'enseignement que sur celui de leur pilotage en salle de classe et de leur régulation au terme d'une analyse critique de ses pratiques. Consolider, voire enrichir ses stratégies de gestion de la classe et des comportements dans une perspective inclusive. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves. Comprendre et mettre en œuvre le processus de construction du savoir scolaire dans la discipline enseignée : les transformations du savoir savant ou scientifique en objets d'enseignement et en savoirs appris des élèves. Porter un jugement réflexif sur le développement de ses compétences professionnelles. Prendre en compte les résultats de la

recherche scientifique contemporaine dans ses choix professionnels.

Contenu : Prise en charge continue de la classe pour une période minimale de 10 jours. Ateliers thématiques intégrés aux pratiques enseignantes réalisées lors de la prise en charge du ou des groupes-classes : le questionnement didactique; la séquence d'enseignement; le traitement didacticopédagogique des savoirs, des savoir-faire et des savoir-agir disciplinaires; les ressources didactiques et les cycles d'apprentissage; la pratique réflexive, l'autorégulation des apprentissages et de ses gestes professionnels (enrichissement du thème introduit dans le stage I); prise en compte et résolution de problèmes d'enseignement de divers ordres préparant à l'enseignement en pleine responsabilité. Bilan du développement de ses compétences professionnelles à la fin du programme et identification de besoins en accompagnement et en formation continue.